

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 octobre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour réaménager de façade à façade des tronçons de l'avenue Marcel Thiry des n° 81 à 83 et 77 à 79, supprimer du stationnement et créer une connexion paysagère entre les avenues Marcel Thiry et de Calabre.

Madame, Monsieur,

Nous souscrivons globalement au projet présenté.

Nous désirons cependant vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous voudrions que l'entrée de ces deux « ruelles » soit dessinée de telle façon que les véhicules ne puissent pas y rentrer trop vite.

Nous voudrions également nous assurer que la piste cyclable et le trottoir de l'avenue Marcel Thiry soient de type traversant.

Nous proposons également que quelques parkings vélos soient positionnés au début de ces deux « ruelles ».

Au niveau du stationnement, nous voudrions savoir comment le stationnement « sauvage » en dehors des emplacements prévus sera géré et par qui. Il reste en effet des zones qui prêtent à un stationnement de ce type.

Nous voudrions également connaître le statut légal de ces deux « ruelles ».

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur